

Mali : Le différend Paris-Bamako renforce le soutien populaire à la transition



Mobilisation simultanée du peuple du Mali et de la diaspora malienne, le 29 octobre à Bamako et le 30 octobre à Paris

Depuis le coup d'Etat perpétré en 2020 par les forces armées maliennes à partir de Kati ville proche de Bamako qui aboutit au renversement du président Ibrahim Boubakar Keïta, au pouvoir depuis 2013 et soutenu à bout de bras par la France, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour récuser la présence française au Mali.

Si le fait même que l'insurrection militaire du 18 août 2020 soit partie du camp militaire Soundiata-Keïta, considéré par la tradition comme le fondateur de l'empire du Mali au XIII^{ème} siècle ^[1] est en soi tout un symbole, c'est l'arrivée probable de paramilitaires du groupe de sécurité privée russe, la prétendue firme Wagner qui semble consacrer le délitement des relations entre la France et le Mali.

Les réactions brutales du Président de la république E. Macron, du Ministre des affaires étrangères J-Y Le Drian et de la ministre des armées Florence Parly qui s'en sont suivi, n'ont fait qu'envenimer les choses et provoqué une surenchère déclarative dans les deux camps.

Ainsi à la tribune de l'ONU, le 25 septembre le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, présentait la décision formulée par E. Macron de retrait de la force Barkhane du Mali, comme un « abandon en plein vol ». Déplorant « la fermeture de certaines sections de Barkhane dans le Nord du Mali » Choguel Maïga a insisté, affirmant que « le Mali regrette que le principe de consultation et de concertation qui doit être la règle entre partenaires privilégiés, n'ait pas été observé en amont de la décision ».

La prompt réaction française, un aveu de faiblesse ?

La première salve sera tirée le 27 septembre, par la ministre des armées Florence Parly à l'occasion d'une conférence devant des étudiants de Sciences Po Paris : « Il n'y a pas de désengagement français, je tiens à commencer par rétablir des contre-vérités (...) Quand on a 5000 soldats et qu'on se désengage de trois emprises, et qu'on a l'intention d'en laisser encore plusieurs milliers, lorsqu'on déploie au Sahel des blindés dernier cri (...) ce n'est pas l'attitude normale d'un pays qui a l'intention de s'en aller » Elle argumentait pour justifier la décision française : « la transformation de notre

dispositif militaire au Sahel ne constitue ni un départ du Mali, ni une décision unilatérale, et il est faux d'affirmer le contraire (...) C'est beaucoup d'hypocrisie, c'est beaucoup de mauvaise foi, beaucoup d'indécence, surtout parce que ces propos ont été tenus le samedi 25 septembre. Or, le vendredi 24 septembre, un 52^e militaire français a donné sa vie pour combattre le terrorisme au Sahel ». ^[iii]

Le tir d'artillerie lourde sera déclenché le 30 septembre par Emmanuel Macron avec les mots très durs prononcés à l'égard des autorités maliennes et de leur légitimité. En marge du dîner de clôture de la saison Africa 2020 à l'Élysée, il qualifiait ainsi au micro de RFI, de « honte » les propos de Choguel Maïga et les accusations d'« abandon » du Mali par la France. « J'ai été choqué. Ces propos sont inacceptables (...) Alors que hier nous avons présidé à l'hommage national au sergent Maxime Blasco (tué au combat au Mali), c'est inadmissible. C'est une honte et ça déshonore ce qui n'est même pas un gouvernement ». Il renchérisait, s'adressant indirectement au peuple malien, « Je sais que les Maliens ne pensent pas ça », en soulignant que « la légitimité du gouvernement actuel », issu de deux coups d'Etat depuis 2020, était « démocratiquement nulle ». Omettant de tirer le bilan de la présence militaire française au Mali E. Macron déclarait néanmoins « Nous sommes exigeants parce que nous sommes engagés, nous voulons lutter contre le terrorisme et pour la sécurité », et renchérisait à l'adresse du peuple malien : « Nous sommes là parce que l'Etat malien l'a demandé. Sans la France, le Mali serait dans les mains des terroristes ». ^[iii]

Au-delà des questions de stratégie militaire, le différend entre le pouvoir d'Emmanuel Macron et celui d'Assimi Goïta porte également sur les engagements pris lors de son accession au pouvoir par le Comité National pour le salut du peuple d'organiser des élections législatives en février 2022, option confirmée ensuite par le Conseil National de la transition composé de 121 membres, mis en place le 3 décembre 2020. ^[iv] Un différend formulé abruptement par E. Macron quand il dit attendre des dirigeants « qu'ils respectent leurs engagements : qu'en février il y ait des élections, qu'ils arrêtent de mettre en prison les opposants politiques, qu'ils fassent leur travail, c'est-à-dire le retour de l'Etat, ce qu'ils ne font pas depuis des mois » et assorti de menaces à peine voilées quant à la poursuite de la coopération avec le Mali : « Nous allons continuer les projets de développement » au Mali aux côtés de la communauté internationale. Mais « ce travail ne peut pas être fait si les dirigeants ne prennent pas leurs responsabilités ».

Un message clairement adressé cette fois au peuple malien : « Ce n'est pas une fatalité », en vantant en contrepoint les mérites du pays voisin le Niger, où il y a selon Emmanuel Macron « un président courageux, le président Bazoum, après un autre président courageux, le président Issoufou, qui font le maximum, se battent pour leur peuple, l'éducation, la santé... Ils font un travail admirable ».

Ce qu'E. Macron oublie un peu trop vite dans son exercice laudateur à l'égard du pouvoir de Niamey c'est que le Niger est le 4^{ème} producteur d'uranium au monde, mais l'un des pays les plus pauvres de la planète. Un uranium exploité par la France via le groupe Areva qui a importé en quarante ans depuis 1967, plus de 120000 tonnes d'uranate nigérien issus du gisement d'Arlit, pour alimenter les centrales nucléaires françaises. Minerai que la France, sans vergogne, a payé au rabais pendant de nombreuses années. E. Macron, si prompt à convoquer ces temps-ci l'histoire à des fins de politique intérieure française, devrait se souvenir que lorsque le président nigérien Diori Hamani, voulut en 1972 faire valoir les droits du peuple du Niger par la revalorisation du prix de la tonne de minerai (50 millions de francs CFA la tonne au lieu des 5,5 millions versés à l'époque au Fonds national d'investissements), il fut débarqué par un coup d'Etat, dans les coulisses duquel on retrouvait en filigrane la cellule africaine de l'Élysée, alors dirigée par Jacques Foccart ^[v].

Oser vanter le « travail admirable » fait au Niger, confine la cécité en regard des principaux indicateurs économiques et sociaux. Le Niger est en 2021 le 11^{ème} pays le plus pauvre du monde avec un produit intérieur brut par habitant de 567 dollars des États-Unis, et un PIB de 14,3 milliards de dollars des É-U pour 19,94 millions d'habitants, alors que selon la Banque mondiale, en 2014, 45,4% des Nigériens vivaient sous le seuil de pauvreté et que malgré la richesse de son sous-sol, c'est l'agriculture qui contribue pour 42% du PIB, contre 17% pour l'industrie et 41% pour les services. ^[vi]

Il est vrai que pour l'oligarchie dont Emmanuel Macron, est un fleuron, tant que les affaires vont dans le sens des intérêts des multinationales françaises, tout est en ordre. Peu importe le prix payé par les peuples dont les intérêts sont souvent trahis par leurs dirigeants. Comment s'étonner dans ces conditions, que le peuple malien semble rester invariablement imperméable aux discours des autorités françaises ?

Quelle signification à cette guerre des communiqués ?

Derrière les discours il y a d'autres réalités qui expliquent le courroux non-dissimulé et aujourd'hui rendu public, d'E. Macron et de ses ministres J-Y Le Drian et F. Parly. D'une part Bamako souhaite ouvrir des négociations avec les groupes djihadistes, et essuie un refus catégorique de la France, d'autre part le gouvernement malien veut accueillir des mercenaires russes de la société privée la prétendue firme Wagner. Pour Paris et les alliés européens de la France la quadrature du cercle est ainsi irréalisable. La Ministre des Armées de France, Florence Parly a menacé le Mali d'« isolement » et de « *perte du soutien de la communauté internationale* » s'il recrute Wagner ^[vii]. On ne saurait être plus clair.

Après avoir assisté, impuissants, au déploiement des mercenaires de la prétendue firme Wagner en Centrafrique au cœur du pré-carré français, dans le cadre d'une mission de formation de l'armée et jusque dans la garde rapprochée du président Faustin-Archange Touadéra, Emmanuel Macron et Jean-Yves Le Drian ne sauraient digérer un deuxième camouflet, avec l'arrivée de la prétendue firme Wagner, cette fois dans un pays situé au cœur du dispositif opérationnel Barkane, coraqué par les militaires français.

Mais la communauté internationale ne semble pas évoluer à l'unisson des assertions du pouvoir français. En effet un communiqué de Présidence de la République du Mali, daté Koulouba | 24 Octobre 2021, #Diplomatie #NationsUnies, informait de la « Fin de la rencontre entre le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence le Colonel Assimi Goïta et la délégation du Conseil de Sécurité des Nations Unies conduite par l'ambassadeur Kenyan, SEM Martin Kimani.

La délégation affirme avoir désormais une meilleure lecture et une bonne compréhension de la situation socio-politique et sécuritaire au Mali. Elle a tenu à remercier le Président de la Transition pour son leadership, sa franchise et son honnêteté, prouvés à travers sa description de la situation d'ensemble » ^[viii].

La délégation affirme avoir désormais une meilleure lecture et une bonne compréhension de la situation socio-politique et sécuritaire au Mali. Elle a tenu à remercier le Président de la Transition pour son leadership, sa franchise et son honnêteté, prouvés à travers sa description de la situation d'ensemble ».

La Cedeao fait cause commune avec Paris, son représentant à Bamako, accusé de « déstabiliser la transition » est déclaré « persona non grata »

On ne peut pas en dire autant de la Cedeao qui ne semble pas avoir la même « compréhension de la situation socio-politique et sécuritaire au Mali » que ses homologues de l'ONU, et qui selon les autorités maliennes s'est contentée jusqu'à présent de relayer les positions du camp français et faire même du zèle, voire tenté de semer la zizanie entre les responsables maliens.

Après des mois de tergiversations durant lesquels le représentant de la Cedeao n'a eu de cesse de faire valoir le point de vue des empêcheurs de la réussite du processus de transition et plusieurs mises en garde des autorités maliennes pour des « *agissements incompatibles* » avec son statut, la décision est tombée le 25 octobre.

Un communiqué du Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale daté du 25 octobre indique : « Ce lundi 25 octobre, le Représentant spécial de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Mali a été convoqué au Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale où il lui a été notifié la décision du gouvernement de la République du Mali le déclarant « persona non grata » au vu de ses agissements incompatibles avec son statut.

Cette décision intervient après plusieurs mises en garde adressées à l'intéressé à travers sa hiérarchie. En conséquence un délai de 72 heures lui est accordé pour quitter le territoire national.

Le Ministère réitère la disponibilité du gouvernement à maintenir le dialogue avec la CEDEAO et à œuvrer ensemble à la réussite de la Transition et la consolidation de nos efforts en vue de renforcer l'intégration sous-régionale dans un esprit de solidarité, de complémentarité, de respect mutuel et de sincérité. » ^[ix]

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale Abdoulaye Diop a justifié la décision en ces termes : « *Je pense que l'intéressé a engagé avec des groupes, des individus de la société civile comme du monde politique ou même du monde de la presse et qui entreprennent des activités hostiles à la transition. Il y a des devoirs des autorités en place de s'assumer* » et insisté sur la question de la souveraineté du Mali pour mener ses affaires : « *nous estimons qu'à un certain*

moment, si cette personne ne comprend pas les limites de sa mission qu'elle a outrepassées, il est du devoir des autorités en place de s'assumer ».^[x]

Ces tensions interviennent après que le ministre malien ait indiqué au cours d'une visite à Rabat le 11 octobre dernier que « *la présidentielle et les législatives du 27 février 2022, pourraient ne pas se tenir si la situation sécuritaire n'est pas prise en charge* ».

Six jours plus tard, le président en exercice de la conférence des chefs d'Etat de la Cédéao, le président du Ghana Nana Akufo-Addo, se déplaçait à Bamako le 17 octobre, pour délivrer selon un membre de sa délégation, un « *message ferme* » aux autorités maliennes sur la tenue d'élections en février 2022.

Il est permis de s'interroger sur la coïncidence entre la position de la CEDEAO et celle de la France, tout comme sur le rôle du Président du Niger qui selon E. Macron « *fait un travail admirable* », et qui sans surprise s'aligne sur la France, sans oublier ceux du Burkina Faso et du Togo alignés sur le même registre et qui jouent leur partition en sous-main.

Mais le peuple du Mali n'est pas dupe de ce jeu diplomatique biaisé et de l'alignement de la CEDEAO sur le pouvoir français. Le peuple du Mali se souvient que dans les crises politiques qui ont ces dernières années secoué plusieurs pays de la sous-région, la CEDEAO a toujours joué la carte du *statu quo*. La dernière en date au Togo, lorsque le 19 août 2017, a éclaté une insurrection populaire d'une ampleur que le pays n'avait pas connue depuis celle qui avait ébranlé le pays en 1990. A cette occasion la CEDEAO a trahi en 2018 les espoirs du peuple du Togo, par le biais d'une « Feuille de Route » qui donnait au pouvoir en place un blanc-seing lui permettant de s'affranchir des réformes réclamées par le peuple. Le résultat prévisible fut le *statu quo* et le maintien au pouvoir de Faure Gnassingbé et du parti UNIR/RPT. Rappelons qu'à cette occasion les deux chefs d'état désignés par la CEDEAO et dépêchés au Togo pour faciliter et conduire ce qui s'est avéré être un « faux-dialogue », n'étaient autres qu'Alpha Condé président de la Guinée, dont on connaît la situation aujourd'hui en raison de son entêtement à violer la constitution de la Guinée, et... Nana Akufo-Addo le président du Ghana. Ainsi, sur la foi de l'expérience vécue par le peuple du Togo, le « *message ferme* » de Nana Akufo-Addo délivré au Mali, n'a guère de chances d'être pris au sérieux.

Les peuples africains n'ont pas la mémoire courte. Ils se souviennent des agissements délétères de la CEDEAO qui se sont toujours soldés par des trahisons à répétition. C'est pour éviter une nouvelle trahison que le peuple du Mali, a décidé de réagir et de se mobiliser pour soutenir les autorités de la transition et défendre la souveraineté du Mali, nonobstant les rodomontades des uns et des autres.



Manifestation de soutien à l'armée malienne (FAMA), le 28 mai 2021 à Bamako, Le portrait du chef de la junte, le colonel Goïta, côtoie le drapeau russe. © REUTERS Amadou Keita Capture_decran_2021-09-14_a_18.08.03

Les injonctions du pouvoir français et de la CEDEAO impuissantes à contenir l'affirmation de souveraineté du peuple du Mali

À la vérité, le discours du Premier ministre malien devant l'Assemblée générale de l'ONU, est porteur du sentiment que n'ont pas manqué de manifester à plusieurs reprises le peuple malien et l'opinion publique malienne depuis plusieurs années. Notamment eu égard au ressenti local du fiasco que représente la lutte contre le terrorisme et les résultats peu probants de l'opération Barkhane, lancée il y a sept ans le 1^{er} août 2014.

Non seulement, la déclaration de Choguel Maïga a reçu un écho favorable au Mali, malgré l'annonce d'un report de quelques semaines ou de quelques mois des élections législatives et présidentielles initialement prévues le 27 février 2022, mais elle a suscité un élan de mobilisation populaire.

Considérant que Assimi Goita a pleinement assumé ses responsabilités le mouvement de la société civile « Yerewolo debout sur les remparts » appelle à se mobiliser pour la tenue d'un grand meeting populaire le 29 octobre prochain dans un communiqué ainsi libellé :

« Quand les charognards se réunissent pour combattre nos dignes autorités et achever leur projet impérialiste, l'espoir ne peut venir que du peuple !!!

Nous avons demandé à SEM Assimi Goita de s'assumer et il la pleinement fait.

Sortons massivement pour le meeting populaire du 29 octobre 2021 pour soutenir nos autorités et dire non à l'impérialisme !!!

Yerewolo debout sur les remparts, toujours debout pour la mali !!! »^[xi]

Concomitamment la diaspora malienne en France a répondu à l'appel de Bamako en organisant simultanément à Paris le 30 octobre une manifestation de soutien « pour la défense des intérêts du #Mali donc sa souveraineté.



Les hausses de ton de Paris et de la CEDEAO à l'égard de Bamako, ne semblent pas pour l'instant avoir eu l'effet escompté. Pour l'heure, les injonctions et menaces proférées par Emmanuel Macron et ses ministres Jean-Yves Le Drian et Florence Parly, de même que le « message ferme » de Nana Akufo-Addo, n'ont pas infléchi les inclinaisons indépendantistes et d'affirmation de la souveraineté du peuple malien. Elles semblent au contraire avoir renforcé la détermination du peuple à faire valoir la souveraineté du Mali. Le niveau de mobilisation des 29 et 30 octobre est donc un enjeu primordial pour les soutiens des autorités de la transition. FF.

© François FABREGAT

28 octobre 2021



Le 28 mai 2021 à Bamako, une manifestation de soutien à l'armée malienne (FAMA). Le portrait du chef de la junte, le colonel Goïta, côtoie le drapeau russe. © REUTERS Amadou Keita Capture_decran_2021-09-14_a_18.08.03

[i] Voir Djibril Tamsir **Niane**, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Ed. Présence Africaine, 2000, et Youssouf Tata Cissé et Wâ Kamissoko, *La grande geste du Mali, des origines à la fondation de l'Empire*, Ed. Karthala, Paris, 2000

[ii] « Florence Parly réagit vivement aux propos du Premier ministre malien sur "un abandon" de la France », TV MONDE AFRIQUE, 28 septembre 2021, voir : [HTTPS://AFRIQUE.TV5MONDE.COM/INFORMATION/FLORENCE-PARLY-REAGIT-VIVEMENT-AUX-PROPOS-DU-PREMIER-MINISTRE-MALIEN-SUR-UN-ABANDON-DE](https://afrique.tv5monde.com/information/florence-parly-reagit-vivement-aux-propos-du-premier-ministre-malien-sur-un-abandon-de), voir également « Opex : la ferme réaction de Florence Parly aux déclaration maliennes à l'ONU », *lhistoireenrafale.lunion.fr*, 28 septembre 2021, voir : <http://lhistoireenrafale.lunion.fr/2021/09/28/opex-la-ferme-reaction-de-florence-parly-aux-declaration-maliennes-a-lonu/>

[iii] « Mali : Macron qualifie de "honte" les propos du Premier ministre sur un "abandon" par la France », *France 24*, 30 septembre 2021, voir <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20210930-mali-macron-qualifie-de-honte-les-propos-du-premier-ministre-sur-un-abandon-par-la-france>, accédé le 25 octobre 2021

[iv] « Décret n° 2020-0239/PT-RM du 03 décembre 2020 », *journalumali.com*, 3 décembre 2020

[v] Emmanuel GREGOIRE, « Niger : un État à forte teneur en uranium », *Hérodote* N°142, Géopolitique du Sahara, 3 septembre 2011, pages 206 à 225, mis en ligne sur Cairn.info le 23/09/2011, voir : <https://doi.org/10.3917/her.142.0206>, accédé le 25 octobre 2021

[vi] NIGER Indicateurs et conjoncture, Direction générale du Trésor, 21 décembre 2020, voir : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/NE/indicateurs-et-conjoncture> - voir également : « Niger, vue d'ensemble », *La Banque mondiale au Niger*, 5 octobre 2021 <https://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview#1> - voir également : Indice de Gini (états du monde par inégalités de revenu) Niger 106° rang : 1995 41,5 (1994), 2000 41,5 (1994), 2005 44,4, 2010 37,3 (2007), 2017 34,3 (2014), voir : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI>, accédé le 25 octobre 2021

[vii] Le groupe Wagner serait aujourd'hui présent en Afrique dans neuf pays, République centrafricaine, Libye, Mozambique depuis 2019, Soudan, Zimbabwe, Angola, Madagascar, Guinée et Guinée-Bissau, voir Matthieu VENDRELY, « Le groupe Wagner : ces mercenaires "prêts à donner leur vie dans la lutte pour la justice" », *TV5 Monde*, 14 septembre 2021, voir : <https://information.tv5monde.com/afrique/le-groupe-wagner-ces-mercenaires-prets-donner-leur-vie-dans-la-lutte-pour-la-justice-424361>, accédé le 25 octobre 2021

[viii] Présidence de la République du Mali, Koulouba | 24 Octobre 2021 | #Diplomatie #NationsUnies, voir : <https://www.facebook.com/Presidence.Mali/>, accédé le 25 octobre 2021

[ix] Ministère des Affaires étrangères du Mali @MaliMaeci. 25 oct. <https://twitter.com/MaliMaeci/status/1452615020429328386/photo/1> 2:36 PM · 25 oct. 2021 · Twitter for Android accédé le 25 octobre 2021

[x] « Mali : les vraies raisons de l'expulsion du représentant de la Cédéao », *APA News*, 26 octobre 2021, voir : <http://apanews.net/news/mali-les-raisons-de-lexpulsion-du-representant-de-la-cedeao>, accédé le 26 octobre 2021

^[xi] « Sursaut patriotique national », *Yerewolo debout sur les remparts*, 20 octobre 2021, voir : <https://www.facebook.com/Yerewolo-debout-sur-les-remparts-109533897262632/>, accédé le 25 octobre 2021